

# CHAMPIONNAT DE MONACO 2026

**23 Février – 1 Mars 2026**

## **REGLEMENT DU TOURNOI**

### **Article 1 : Participation**

Le Championnat de Monaco 2026 est organisé par la Fédération Monégasque des échecs. Les droits d'inscription sont gratuits. Ce tournoi est réservé aux joueuses et joueurs jouant sous le code MNC.

Le tournoi se déroulera à l'adresse suivante : CEMC 5, rue des Oliviers 98000 MONACO

### **Article 2 : Déroulement**

La cadence est de 1h30 pour 40 coups + 30 min KO avec l'incrément de 30 secondes par coup.

Ronde 1 : Lundi 23/02 14h Ronde 2 : Mardi 24/02 15h30 Ronde 3 : Mercredi 25/02 14h

Ronde 4 : Jeudi 26/02 14h Ronde 5 : Vendredi 27/02 14h Ronde 6 : Samedi 28/02 14h

Ronde 7 : Dimanche 1/03 10h30

Les règles régissant les parties sont celles de la FIDE en vigueur.

Aucune proposition de nulle ne sera tolérée avant le 30<sup>ème</sup> coup des noirs.

Les joueurs sont forfait après 1h de retard

### **Article 3 : Appariements et Classements**

Les appariements sont effectués au système suisse. Les règles utilisées sont celles de la FIDE.

Les joueurs seront classés suivant le nombre de points.

1 point pour la victoire, ½ pour un nul et 0 pour une défaite.

Départage entre ex-aequo : Buchholz, Confrontation directe, Performance

### **Article 4 : Prix**

Le total des prix est de 2000 euros répartis comme suit :

Premier homme et première femme : 400 euros

Deuxième homme et deuxième femme : 300 euros

Troisième homme et troisième femme : 200 euros

Quatrième homme et quatrième femme : 100 euros

Les prix sont distincts entre les hommes et les femmes.

## **Article 5 : Qualification aux Olympiades**

Le tournoi est qualificatif pour les Olympiades 2026 en Ouzbékistan.

Les 5 premières femmes seront qualifiées pour les Olympiades féminines.

Les 5 premiers hommes seront qualifiés pour les Olympiades Open.

## **Article 6 : Comportement des joueurs**

Conformément aux règles de la FIDE il est interdit de fumer dans l'aire de jeux pour les joueurs et les téléphones portables doivent être éteints et toujours rangés.

Tout joueur manipulant son téléphone aura partie perdue et tout appareil pouvant communiquer entraînera aussi la perte de la partie.

Une tenue correcte, tant pendant les séances de jeu que lors de la remise des prix sera exigée.

## **Article 7 : Arbitrage**

L'arbitre du tournoi sera : Philippe VIGNY

Il est chargé de faire respecter le présent règlement. Les joueurs sont tenus de respecter le règlement.

## **Article 8 : Commission d'appel**

La commission d'appel sera composée de 3 membres et 2 suppléants :

Mme/Mr:

Mme/Mr:

Mme/Mr:

Suppléant : Mme/Mr et Mme/Mr :

Un membre suppléant doit être prévu pour remplacer un joueur membre de la commission qui se trouverait preneur dans une décision d'appel.

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit, s'il le souhaite, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à la Commission d'Appel. L'arbitre réunit la Commission d'Appel, dans les plus brefs délais possibles. La commission délibère en tenant compte de tous les éléments disponibles : témoignages, textes ..., puis prend une décision conforme ou différente de celle de l'arbitre. Cette décision est directement applicable et irrévocabile.

A Monaco le 23/02/2026

Philippe VIGNY